



## ■ Lettre ouverte à Monsieur Alain VASSELLE

en sa qualité de Président de la SA HLM de l'Oise,  
relative à la situation des locataires des tours AT-HOME  
(tours « Carpeaux »)

envoyée le mercredi 9 novembre 2011

Monsieur le Président,

Je regrette de devoir vous écrire publiquement, pour rappeler votre attention sur la situation extrêmement difficile qui est vécue par près de 900 habitants de Creil.

Votre parc de logements publics est, entre autres biens, constitué de trois tours situées rue Jean-Baptiste Carpeaux à Creil se nommant tours AT-HOME. Depuis décembre 2005, et la constitution du premier dossier d'un habitant de ces logements, de nombreux locataires nous ont fait part de leur détresse face l'indifférence par laquelle la SA HLM de l'Oise répondait à leurs plaintes. Depuis 2008, de nombreuses réunions avec la direction de votre établissement ont conduit à la rédaction d'une liste des travaux nécessaires dans ces bâtiments. Pour votre parfaite information, sachez que les services municipaux de la Ville de Creil ont réalisé sur les cinq dernières années pas moins de 24 visites sur place, qui ont donné lieu à 7 interpellations formelles de vos services et à de nombreux échanges et/ou concertations.

Les revendications légitimes de vos locataires portent sur la dégradation des bâtiments et notamment la mauvaise étanchéité récurrente de certaines terrasses occasionnant d'importantes infiltrations, la dégradation des espaces communs et en particulier des escaliers et ascenseurs, la prolifération des rats et insectes nuisibles.

Mais de nouveaux faits me poussent à vous interpeller directement, et à me faire le relai de ces revendications. Alors que je vous envoie ce courrier, les logements des tours carpeaux ne sont pas chauffés depuis trois semaines, ou pour certains très irrégulièrement. Cette situation ne rencontre pas l'idée que se fait la municipalité de Creil du confort minimum qu'un locataire est en droit d'attendre de son bailleur, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un organisme public à vocation sociale.

Je veux vous dire que, si j'ai souvent rencontré en entretien individuel des personnes qui se plaignaient des logements que vous mettiez à leur disposition, le rythme des demandes s'est encore accéléré devant l'incompréhension qui règne parmi les locataires. Je pense notamment à une jeune femme que j'ai reçue la semaine dernière, et dont la situation justifie à elle seule une intervention urgente de vos services. Madame [REDACTED] est l'une de vos locataires depuis 2004 au 144 rue Jean-Baptiste Carpeaux, et je précise qu'elle n'a connu aucun incident, à ma connaissance, dans le paiement de ses loyers et de ses charges depuis cette date. Pour la troisième fois depuis son entrée dans les lieux, les infiltrations d'eau qui viennent des terrasses de son immeuble ont rendu nécessaires des travaux de remise en état de son appartement. Son assurance refuse bien entendu d'assumer à nouveau la réfection de son logement en l'attente d'une réparation sérieuse des défauts d'étanchéité qui entraînent régulièrement des sinistres.

Je vous prie de croire que la situation s'est encore compliquée depuis qu'il a été répondu par vos services à l'assureur de Madame [REDACTED] que vous étiez dans l'impossibilité financière d'engager les travaux nécessaires. Par ailleurs, cette jeune Creilloise n'a pas de chauffage depuis le 15 octobre 2011 et porte les mêmes revendications que ses voisins pour ce qui concerne les parties communes.

J'observe de plus en plus de demandes de mutations vers d'autres quartiers mais aussi, plus grave, vers d'autres bailleurs sociaux.

L'effort de mettre en place une antenne locale à Creil, auquel vous avez consenti après de multiples interventions et qui révèle que vous avez conscience du problème, ne suffit manifestement pas à changer les choses. Il s'agit bel et bien pour votre office de reprendre les choses en main et de mettre en place, enfin, une gestion globale et pérenne de cet ensemble.

En l'attente d'une solution telle, le service logement de la mairie ne participera plus aux attributions de logement dans les tours AT-HOME et je serai aux côtés des habitants pour porter leurs revendications, y compris auprès de l'Agence Régionale de Santé pour ce qui relève de ses attributions. Une telle situation sanitaire, inacceptable, n'a pas sa place dans notre ville. C'est pourquoi je vous demande de rendre systématique l'alternative suivante : la réhabilitation ou la condamnation des logements devenus vacants.

Dans l'attente d'une réaction salutaire à ces urgences, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Claude VILLEMAIN,

Maire de Creil,  
Conseiller Général de l'Oise